

Création d'entreprise Bâtir un projet entrepreneurial durable

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Taux de réussite *

100 %

Nombre d'apprenants en 2025

43

La certification RS5579 – « **Création d'entreprise : bâtir un projet entrepreneurial durable** », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 10 novembre 2021, est portée par CCI France.

Public

- Créateur d'entreprise déterminé qui souhaite créer une entreprise dans un avenir proche.

Pré-requis

- Être déterminé à entreprendre dans un avenir proche

Durée

7 heures

Intervenants

- Des conseillers spécialisés en création / reprise d'entreprise de votre CCI

Tarifs de la formation

- 875 € net de taxes
- Financement possible avec votre CPF (Compte Personnel de Formation)

Contact

Lucie MIREBEAU
service.appui@poitiers.cci.fr
05 49 60 34 63

Modalités d'évaluation

Production écrite du projet entrepreneurial structuré et soutenance devant le jury.

Moyens et outils pédagogiques

- Formation individuelle avec un conseiller en présentiel
- Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos)...
- Entretiens avec un conseiller création / reprise référent.

Objectifs

- A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour :
- La conception de la stratégie générale de votre projet entrepreneurial.
 - L'élaboration du business model cible.
 - La conception des stratégies opérationnelles du projet entrepreneurial.
 - L'élaboration de la stratégie financière du projet d'entreprise et la recherche de partenariats.

Livrables

- Le guide de la Création
- Un business plan professionnel
- Une certification de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation.

Contenu

Au fil de l'avancement de votre projet, en entretien et avec l'aide des supports à votre disposition, vous travaillerez sur les sujets suivants :

1/ La conception de la stratégie générale d'un projet entrepreneurial

- L'analyse du contexte et de l'environnement du projet entrepreneurial (qualification des attentes et besoins des clients, évaluation des potentiels de développement, identification des tendances du marché, de ses menaces, risques et opportunités)
- L'analyse de ses ressources disponibles (compétences, réseau...), des facteurs d'incertitude et des possibilités offertes par une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), par le numérique et par des investissements responsables
- La vision et la raison d'être de la future entreprise, en cohérence avec vos valeurs et les enjeux de durabilité et d'inclusion
- L'élaboration de la stratégie générale de la future entreprise.

2/ L'élaboration du business model cible

- La définition des offres, de leurs propositions de valeur et des flux de revenus ainsi que des cibles
- L'étude de marché, l'analyse de la concurrence
- Déterminer votre positionnement différenciant et cohérent avec votre raison d'être
- Construire votre business model challengé, validé, cohérent par rapport aux objectifs

3/ Les stratégies opérationnelles de mise en œuvre du projet entrepreneurial:

- Le choix de la forme juridique et du régime fiscal et social adaptés à votre projet
- Définir vos stratégies marketing (offre, prix, distribution...), commerciale, communication, organisation interne et production
- Fixer des objectifs opérationnels clairs, mesurer leur atteinte et intégrer les besoins d'agilité, de digitalisation et d'accessibilité
- Identifier vos besoins humains, techniques et financiers en fonction de la performance attendue et en tenant compte d'options responsables (investissements durables, inclusion).

4/ L'élaboration de la stratégie financière du projet d'entreprise et recherche de partenariats

- Construire un budget prévisionnel sur 3 ans (investissements, coûts de fonctionnement, rentabilité, BFR...).
- Choisir les modes de financement les plus pertinents, en identifiant leurs avantages et risques.
- Formaliser un business plan complet (modèle d'affaires, stratégies, prévisions financières) selon les standards professionnels.
- Présenter votre projet de façon orale et écrite à de potentiels partenaires financiers, en développant une argumentation claire, crédible et convaincante.

Points forts de la formation

- **L'action** : vous développez vos compétences tout en construisant votre projet de création d'entreprise.
- **L'autonomie tutorée** : L'accès à des supports pédagogiques pour travailler en autonomie et apprendre à votre rythme et un conseiller référent pour valider l'acquisition de vos compétences.
- **Une certification de compétences** reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre capacité à mettre en œuvre un projet entrepreneurial cohérent, acceptable par le marché, finançable et durable.

Résultats

- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI
- 37% ont un CA > à 50K€ contre 25% des entrepreneurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- **+31%** d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation
- **100% des porteurs de projet obtiennent leur certification en Vienne**



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VIENNE - CAMPUS 120
120 rue du Porteau - ZI République - 86000 POITIERS
Tél : 05 49 60 98 00

www.poitiers.cci.fr

